

L'honorable M. *Letellier de St. Just* a proposé, secondé par l'honorable M. *Scott*, Qu'il y ait deux séances de la chambre lundi prochain, dont une de midi à deux heures, P. M.

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été résolue dans l'affirmative.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en comité général sur le bill intitulé : "Acte concernant l'élection des membres de la Chambre des Communes."

(En comité.)

Les clauses 22 et 43 ont été lues et agréées.

La question de concours étant mise sur la 44e clause, et il été proposé en amendement.

Page 11, ligne 40. Retrancher depuis "chambre" jusqu'à "les" dans la 43e ligne, et insérez "d'assemblée de cette province."

Page 11, ligne 44. Retrancher depuis "mots" jusqu'à "ou" dans la 46e ligne, et insérez "chambre d'assemblée" objection étant faite à la dite motion, elle a été emportée sur division.

La question de concours étant mise sur la 45e clause, il a été proposé en amendement,

Page 12, ligne 15. Retrancher depuis "Chambre" jusqu'à "les" dans la 17e ligne, et insérez "d'Assemblée."

Page 12, ligne 18. Retrancher depuis "mots" jusqu'à "ou" dans la 20e ligne, et insérez "chambre d'Assemblée."

Objection étant faite à la dite motion, elle a été emportée.

Les clauses 46, 47 et 48 ont été lues et adoptées.

La question de concours étant mise sur la 49e clause, il a été proposé en amendement,

Page 13, ligne 8. Après "marqué" insérez "et lorsque le sous-officier-rapporteur ne comprendra pas la langue parlée par un électeur se présentant pour voter, il assermentera un interprète qui servira d'intermédiaire entre lui et cet électeur pour tout ce qui sera nécessaire à l'exercice du droit de vote par cet électeur."

La question de concours étant mise sur la dite motion, elle a été adoptée

Les autres clauses ont été lues et agréées.

Les cédules ont été lues et agréées.

Le préambule a été lu de nouveau et agréé.

Le titre a été lu de nouveau et agréé.

Quelque temps après, la Chambre a repris sa séance, et

L'honorable M. *Hamilton (Kingston)* a fait rapport, de la part du dit comité, qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport avec divers amendements.

Ordonné, que les dits amendements soient maintenant reçus, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, ils ont été séparément agréés.

Sur motion de l'honorable M. *Letellier de St. Just*, secondé par l'honorable M. *Scott*, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois présentement.

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois.

La question a été mise, ce bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec plusieurs amendements auxquels il demande son concours.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : "Acte pour étendre à la province de la *Colombie-Britannique* certaines lois criminelles maintenant en vigueur dans les autres provinces de la Puissance" auquel elle demande le concours de cette Chambre.